



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE



AVIS AUX CITOYENS

RÉSEAU D'AQUEDUC DU VILLAGE – RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

La Municipalité demande à tous les citoyens desservis par le réseau d'aqueduc du village de réduire leur consommation d'eau potable **pendant le jour**, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Afin de préserver la capacité du réseau et d'assurer un approvisionnement adéquat pour l'ensemble des usagers, nous vous demandons de limiter les usages non essentiels de l'eau potable, notamment :

- le remplissage de piscine ;
- l'arrosage des pelouses et jardins ;
- le lavage des véhicules ;
- toute autre utilisation nécessitant une grande quantité d'eau.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

La direction

Municipalité de Sainte-Érène